

Unie, Dynamique,
tournée vers l'avenir !



**Formation
et recrutement :
Relever la filière !**



L'action utile !

ÉLECTIONS
Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice



Unie, Dynamique,
tournée vers l'avenir !

La politique de recrutement et de formation de l'administration pénitentiaire occupe une place stratégique dans le fonctionnement du service public pénitentiaire.

Pourtant, la filière formation de l'administration pénitentiaire traverse aujourd'hui des difficultés structurelles qui fragilisent sa capacité à remplir pleinement ses missions. Les équipes sont sous-dotés pour absorber l'augmentation des besoins, qu'il s'agisse de former des promotions plus nombreuses, d'accompagner la professionnalisation des personnels ou de développer de nouveaux modules liés aux évolutions du métier.

À cela s'ajoute une reconnaissance institutionnelle largement insuffisante : missions en manque de valorisation et absence de perspectives de carrière transformant cette filière en cul de sac professionnel. De quoi décourager les vocations et fragiliser la continuité pédagogique !



I. Une nécessaire refonte de la structuration de la filière formation

La récente DGAP a fait le choix de **créer une sous-direction dédiée au recrutement** et à la formation. Une avancée certes, mais il ne s'agit cependant que d'un premier pas bien insuffisant.

L'UFAP UNSa Justice **revendique** :

- **La création d'un département Formation et Recrutement, avec un budget dédié, dans chaque DISP et de la DSPOM** permettant une politique harmonisée et ambitieuse. Cela afin de mettre fin à l'improvisation.
- Ces départements devront comprendre **des unités dédiées au recrutement et à la promotion des métiers**, de véritables services de communication pour attirer, convaincre et recruter.

II. Des moyens matériels et humains insuffisants

Professionnalisation de nos métiers, promotions d'élèves plus nombreuses et durée de formation plus longue, ... Les acteurs de la filière formation ont des besoins matériels et humains **que l'administration n'est pas en capacité d'assumer**. L'ENAP et les établissements doivent absorber l'impossible : former plus et plus vite sans moyens supplémentaires.

L'UFAP UNSa Justice **exige une vraie politique budgétaire**, avec des budgets à la hauteur de l'enjeu institutionnel que représente la formation initiale et continue des personnels pénitentiaires afin de :

- **Créer une seconde antenne de l'ENAP garantissant l'unicité directionnelle**, pédagogique ainsi que la mixité sociale. Cette augmentation des capacités permettra d'assumer pleinement la formation initiale des élèves et assurer des formations d'adaptions de qualités.
- **Créer un centre interrégional de formation** dans chacune des DISP et de la DSPOM, doté d'un stand de tir à l'instar du CETOP.



- **Des complexes** de sport et dojo dans chaque établissement.
- **Des véhicules de service dédié** pour chaque pôle de formation.
- De générer une **nouvelle cartographie des services** formation avec la création de postes supplémentaires de responsables et de formateurs dans tous les départements et pôles régionaux.
- Créer un **recueil national des besoins**, adapté à la réalité du terrain.
- **Décentraliser au maximum la formation des instructeurs et des moniteurs** au niveau interrégional afin d'augmenter les effectifs et accélérer l'augmentation des personnels ressources.
- **Ressources supplémentaires pour l'ENAP** afin d'accompagner la montée en charge des recrutements et des sessions de formation.
- **Retour et renforcement des ERIF**, les équipes régionales d'intérim pour la formation sont indispensables à la continuité de service et à une politique de formation continue active et soutenue. Elles doivent devenir multi-catégorielles.

III. Pour une valorisation et une reconnaissance de la filière

Sous-effectif, perte d'attractivité, vacances de postes, abandons de fonction... **À l'ENAP comme en région, les formateurs se raréfient donc s'épuisent.**

Les sélections professionnelles ne trouvent plus de candidats, les délais de mobilité explosent et les carrières s'enlisent.

La DGAP doit recréer de l'attractivité, redonner du sens et sécuriser les parcours des personnels dédiés à la formation et au recrutement.

L'UFAP UNSa Justice imposera :

- **Une réflexion** sur la fidélisation des spécialistes et leur déroulement de carrière en interne à la filière.
- **Une compensation financière** pour les formateurs, en raison de la perte de l'ICP majorée.
- **La création d'une prime d'expertise** et de fidélisation pour l'ensemble des formateurs et responsables de formation.



- **Révision des primes** pour les détenteurs d'un ou plusieurs monitorats, pour retrouver attractivité et engagement.
- **Une revalorisation des missions des officiers chef de pôle** avec une Indemnité de Fonction d'Objectifs (IFO) différenciée et revalorisée par rapport aux responsables de formation en établissement placés sous leur responsabilité.
- **La réduction des délais de prise de fonction à la suite d'une mobilité.**
Le délai de 14 mois entre la décision et la prise de poste n'est pas acceptable - L'ouverture de l'ensemble des postes vacants lors de chaque campagne de mobilité et la fin de la priorisation de certains postes.

L'UFAP UNSa Justice, la voix de tous les personnels

L'UFAP UNSa Justice revendique un renforcement des effectifs et moyens, une valorisation réelle de l'expertise et la création d'un véritable parcours d'évolution pour cette filière, maillon essentiel de l'administration pénitentiaire.

Avec l'UFAP UNSa Justice,
donnons à la filière formation
la reconnaissance, les moyens et
l'avenir qu'elle mérite.



ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice



L'action utile !